



Prestations et honoraires

Rue des Moulins 10
Case postale 366
1290 Versoix
T 079 321 13 50
F 022 566 77 46
notio@arno.team
www.notio.ch

Déclaration fiscale (GE/VD)

- ORDINAIRE

Nous mesurons le temps consacré à l'établissement de votre déclaration fiscale et vous facturons des honoraires horaires de base compris entre CHF 180.-- et CHF 230.-- (TVA incluse) fixés d'entente en fonction des difficultés et des délais d'exécution, de l'importance des intérêts en cause, du résultat obtenu et de l'expérience du collaborateur en charge du traitement de votre dossier (conformément à nos conditions générales également disponibles en ligne).

Tenue de comptabilité et administration générale

- ORDINAIRE

Nous mesurons le temps consacré à l'établissement de votre déclaration fiscale et vous facturons des honoraires horaires de base compris entre CHF 180.-- et CHF 230.-- (TVA incluse) fixés d'entente en fonction des difficultés et des délais d'exécution, de l'importance des intérêts en cause, du résultat obtenu et de l'expérience du collaborateur en charge du traitement de votre dossier (conformément à nos conditions générales également disponibles en ligne).

Audit et contrôle restreint

- ORDINAIRE

Nous mesurons le temps consacré aux travaux d'audit ou aux travaux de contrôle restreint et vous facturons des honoraires horaires de base de CHF 330.-- (TVA incluse) conformément à la lettre de mission que vous aurez signée.

Respect des autres | Respect de soi-même | Respect de la personne humaine



disciple de la philosophie commerciale d'arno.team

www.arno.team